

Synthèse finale de l'auto-évaluation de la Faculté des sciences sociales et politiques

La procédure d'auto-évaluation de la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne s'est déroulée pendant l'année académique 2006-2007.

Cette procédure a exigé l'implication de nombreuses personnes à tous les niveaux de la Faculté (enseignants, personnels administratifs et étudiants). Cette mobilisation a été soutenue également par le Rectorat (COVER) et, enfin, avalisée par un comité d'experts internationaux externes à l'UNIL, mandaté pour attester du bien-fondé des éléments présentés dans le rapport d'auto-évaluation

L'élaboration d'un rapport d'auto-évaluation – première étape d'un processus désormais permanent – s'achève avec la présente synthèse. Celle-ci expose : les conclusions majeures du rapport d'auto-évaluation, un résumé du rapport sur cette procédure effectué par le Comité d'experts, ainsi qu'un résumé des échanges entre le Décanat et ces experts.

Le Décanat de la Faculté souhaite adresser ses remerciements aux membres du Comité de pilotage en charge de la conduite des opérations (CoPIVER), à tous les membres de la Faculté et aux représentants du Rectorat (COVER), sans qui cette mission n'aurait pu être menée à bien. Enfin, le Décanat remercie également les membres du Comité d'experts pour leur investissement dans la procédure, leur écoute des divers groupes rencontrés, ainsi que pour les conseils constructifs prodigués à l'occasion de leur visite de la Faculté comme dans les échanges qui ont suivi leur venue.

Rapport d'auto-évaluation

La procédure d'auto-évaluation a permis à la Faculté des SSP de mettre en évidence un certain nombre d'éléments – identifiés comme positifs ou négatifs – concernant son enseignement, sa conduite des activités de recherche, son organisation et sa gestion. Ce travail d'explicitation et d'objectivation permet de dégager quelques lignes de conduite pour les quatre prochaines années.

Elle a également permis de constater que la Faculté a été en mesure de maîtriser, ces dernières années, une forte croissance dans un contexte caractérisé par des transformations importantes dans les cursus d'études (Déclaration de Bologne) et dans sa gouvernance (nouvelle LUL).

Points forts

Un premier point fort réside sans nul doute dans **l'interdisciplinarité**, liée au fait que la Faculté regroupe de nombreux domaines d'enseignement et de recherche. Cette proximité institutionnelle et géographique favorise les échanges entre enseignants chercheurs, qui se concrétisent par des collaborations – formalisées ou non – aussi bien dans la recherche que dans l'enseignement. C'est dans ce second domaine que l'interdisciplinarité est probablement la plus visible, puisque rendue explicite dans chaque cursus d'études.

D'une manière générale, **l'enseignement** peut être considéré comme un point fort de la Faculté des SSP. D'abord, il convient de souligner le nombre important d'enseignements offerts aux étudiants des premier et deuxième cycles. En outre, les plans d'études sont conçus pour permettre de nombreux choix, affranchis des barrières disciplinaires. Avec l'introduction progressive de la réforme dite de Bologne, la Faculté a profondément révisé tous ses plans d'études (structure et contenu). Cette réforme s'est par ailleurs déroulée dans le cadre d'une vaste réflexion au sein des commissions pédagogiques de filières, coordonnée par la commission pédagogique de Faculté. Le groupe du « projet pédagogique » a offert un appui précieux à ces travaux. La réflexion a également porté sur les modes d'évaluation de l'acquisition des connaissances. La politique de la Faculté

en la matière consiste à favoriser la pluralité des méthodes d'évaluation et leur adéquation aux enseignements. Enfin, pour permettre la progression des enseignants, la Faculté favorise l'évaluation périodique des enseignements par les étudiants.

Du point de vue des activités de **recherche**, la Faculté souligne trois points forts. Tout d'abord, elle fait preuve d'une très bonne réactivité par rapport aux appels d'offre liés à des projets de recherche. On citera en premier lieu le projet d'envergure nationale d'implantation d'une « Maison des sciences sociales » (ForS) sur le site de l'UNIL, mais aussi les projets IRIS, PMP, LIEGE, OSPS, ainsi que les écoles doctorales. En deuxième lieu, on relèvera le dynamisme des membres de la Faculté, en particulier leur capacité à obtenir des financements extérieurs (Fonds national, fonds européens et mandats divers) pour la recherche et cela dans tous les domaines couverts par la Faculté. Enfin, depuis quelques années, la Faculté a apporté une attention particulière au soutien à la relève (maîtres-assistants, maîtres d'enseignement et de recherche).

La Faculté tire également un bilan positif des efforts consentis en matière de **communication interne et externe**. En particulier, on peut relever le développement du site Internet de la Faculté et de celui des différents instituts et centres de recherche. Au-delà de la seule communication des programmes d'études, ils sont des lieux de centralisation et d'échange de l'information utile à chacun en matière d'enseignement, de recherche, d'organisation et d'administration.

Aspects à développer

La procédure d'auto-évaluation a également permis de mettre en exergue quelques points à développer qui feront l'objet de mesures visant une amélioration à plus ou moins brève échéance.

Du point de vue de l'enseignement, les points à améliorer peuvent être déclinés autour de trois axes principaux :

1. **Examens** : D'abord, le *nombre* d'examens auxquels les étudiants sont soumis est trop élevé. Cela pose problème du point de vue pédagogique et administratif. En outre les étudiants éprouvent souvent des difficultés à organiser leurs études. Par ailleurs, les *critères* d'évaluation des épreuves d'examens sont insuffisamment transparents pour les étudiants.
2. **Encadrement** : Des lacunes ont été identifiées dans plusieurs domaines et à plusieurs niveaux d'études. L'encadrement est inégalement réparti entre les filières et entre les différentes activités pédagogiques (cours, séminaires, travaux pratiques). D'une manière générale, il est établi que l'encadrement des étudiants des premier et deuxième cycles dans les séminaires est trop faible. Dans une moindre mesure, il en est de même avec les mémorants.
3. **Outils de suivi et de mesure** : Il n'existe à l'heure actuelle pas de mesure formalisée des taux d'encadrement des étudiants, ni des taux d'échec, ni de suivi de cohortes au sein de la Faculté comme à l'issue des études.

Du point de vue de la recherche, les points à améliorer s'articulent autour de trois axes principaux :

1. **Le temps consacré à la recherche** : Ce point a été évoqué à de nombreuses reprises par les enseignants chercheurs de la Faculté. Le temps consacré à la recherche est trop faible par rapport au temps consacré aux autres tâches d'enseignement et d'administration.
2. **Les conditions de réalisation des thèses de doctorats** : Il a été constaté que le taux d'obtention du doctorat est trop faible au sein de la Faculté des SSP par rapport au nombre de doctorants, constat que l'on peut en partie imputer à une professionnalisation relativement faible (ou inégale) du corps des assistants.

3. **Données sur la recherche** : On constate l'absence de données fiables concernant le suivi des activités de recherche.

Au niveau de l'organisation de la Faculté, nous constatons des lacunes dans trois domaines particuliers :

1. **Structure de la Faculté** : Le nombre des unités budgétaires est trop important et conduit à une certaine dispersion qui affaiblit l'articulation entre enseignement et recherche, ainsi que la visibilité de la recherche.
2. **Gestion et fonctionnement** : On constate d'importantes lacunes dans le domaine des outils informatiques à disposition de la Faculté.
3. **Information et communication** : On constate un déficit d'information chez certains membres de la Faculté.

Enfin, deux objectifs transversaux ont été identifiés. Ils concernent la facilitation de l'insertion des étudiants dans le monde professionnel et l'encouragement de la formation pédagogique des enseignants.

Le plan d'action ci-après présente, de manière synthétique, les divers objectifs, moyens et délais, qui devraient permettre une amélioration de ces constats, à plus ou moins long terme.

Plan d'action finalisé

Enseignement

	Objectifs	Moyens	Délais
Enseignement	Réduire le nombre d'examens	Le Décanat saisit la commission de l'enseignement et les commissions pédagogiques de filières	Mise en oeuvre progressive dès la rentrée académique 2009
	Améliorer les conditions d'encadrement à tous les niveaux d'études	Généraliser les ateliers de mémorants	Mise en oeuvre progressive dès la rentrée académique 2007
		Le Décanat saisit la commission de l'enseignement et les commissions pédagogiques de filières pour évaluer les plans d'études de Bachelors et de Masters, le cas échéant pour procéder à des réglages (diminution du nombre d'enseignements)	Entre 2008 et 2010
		Le Décanat examine avec les directeurs d'instituts les possibilités de constituer des équipes d'assistants afin de répartir au mieux les forces à disposition	Entre 2008 et 2010
		Obtenir une mesure du taux d'échec et une connaissance des raisons d'abandon des étudiants	Le Décanat, en collaboration avec les services centraux de l'UNIL et l'appui d'un spécialiste, met en place une base de données exploitable et actualisée sur le long terme
	Examiner, sous l'angle des moyens dont la Faculté dispose, la possibilité de garder et d'exploiter un contact régulier avec ses anciens étudiants		

Recherche

	Objectifs	Moyens	Délais
Recherche	Récouter des données fiables sur la recherche dans la Faculté	Le Conseil de Faculté, sur proposition du Décanat, met en place une commission permanente de la recherche	Année académique 2007
		Le Décanat recrute un collaborateur scientifique	Rentrée académique 2008
		En relation avec les services centraux de l'UNIL, le Décanat encourage les membres de la Faculté à utiliser Unisciences	En cours
	Diminuer les charges d'enseignement des enseignants chercheurs de la Faculté	En relation avec les directeurs, le Décanat revoit l'ensemble des cahiers des charges du corps professoral et du corps intermédiaire supérieur	2011
		Le Décanat formule des propositions et les soumet aux commissions pédagogiques pour en évaluer l'impact sur les plans d'études	2011
	Augmenter le taux d'obtention du doctorat	Le Décanat soutient le développement des écoles doctorales	En cours
		Le Décanat, en relation avec les directeurs d'instituts réserve les postes d'assistants aux doctorants et professionnalise cette fonction (promotion des postes à plein temps, dépôt du projet de thèse au terme de la première année d'engagement, évaluation de l'avancement du travail au terme de la troisième).	Dès à présent

Organisation

	Objectifs	Moyens	Délais
Organisation	Réorganiser les structures de la Faculté	Le Décanat saisit le Conseil de Faculté d'une proposition de révision de l'article 5 du Règlement de Faculté	Rentrée académique 2007
		Le Décanat et la commission de la recherche répertorient dans la Faculté les groupes de recherche actifs et formulent une proposition au Conseil de Faculté visant à leur reconnaissance	2008-2009
	Améliorer la gestion et le fonctionnement	Le Décanat et l'Adjointe de Faculté, avec l'appui de son équipe d'informaticiens et des services centraux de l'UNIL, développe les outils informatiques à disposition de la Faculté	2009
		Le Décanat soumet à la Direction une nouvelle décision d'organisation administrative de la Faculté	2007
	Maintenir et renforcer un bon dispositif d'information et de communication	Le Décanat et les directeurs d'instituts mettent en place un dispositif d'accueil des nouveaux membres de la Faculté	Rentrée académique 2007

Autres objectifs

	Objectifs	Moyens	Délais
Autres objectifs	Faciliter l'insertion des étudiants dans le monde professionnel	Le Décanat, en collaboration avec l'association Profilages, les commissions pédagogiques de filières et le SOC soutient la création de stages	Rentrée académique 2007
	Encourager la formation pédagogique et technique des assistants et des enseignants	Le Décanat saisit la commission de l'enseignement, en lien avec le CSE, sur la problématique de la formation continue de ses membres	2008

Synthèse des recommandations du Comité d'experts

Comme le Décanat et les divers membres de la Faculté ayant participé à cette auto-évaluation, le Comité d'experts souligne la qualité des échanges et l'intérêt toujours constructifs des divers dialogues initiés. C'est dans cette optique que le Comité d'experts soutient un certain nombre de projets et propositions de la Faculté, en propose leur approfondissement et/ou incite la Faculté à innover sur d'autres points.

Dans une remarque introductive, après avoir reconnu la qualité du travail d'auto-évaluation, le Comité d'experts recommande à la Faculté de continuer cette démarche d'auto-connaissance initiée par la réalisation du rapport. Il propose d'organiser systématiquement la collecte de données et de travailler à leur mise à jour pour constituer le livre de bord nécessaire à toute bonne navigation. En outre, le Comité invite la Faculté à créer un système d'information cohérent, compatible entre les Facultés et avec le Rectorat. Ce système, véritable outil d'aide à la décision, tant au plan facultaire qu'universitaire, doit alimenter, conforter et faciliter l'élaboration d'un plan stratégique global.

Dans sa contribution à une démarche réflexive, le Comité décline trois thèmes : la gouvernance, la recherche et la formation.

Organisation et gouvernance de la Faculté

En premier lieu, la Faculté gagnerait à restructurer les (nombreux) Instituts actuels en unités moins nombreuses et plus fonctionnelles.

Il conviendrait également d'initier ces réformes en lien avec une amélioration de la communication, au sein de la Faculté comme avec l'extérieur de celle-ci.

Dans ce cadre de réorganisation, les liens entre la Faculté et les services centraux de l'Université doivent être renforcés et être rendus plus visibles.

Politique de la recherche

La création d'une commission de la recherche proposée dans le rapport d'auto-évaluation doit être concrétisée et assortie d'un cahier des charges plus ambitieux en la dotant de ressources humaines et financières suffisantes pour lui permettre d'accomplir ses missions multiples. Cette commission doit être un partenaire constant des différentes commissions de planification de la Faculté.

Elle devrait encourager toutes les initiatives – individuelles ou collectives – en apportant aide et conseil. Elle pourrait œuvrer à penser les modes d'incitation au regroupement de certains chercheurs autour de projets communs, notamment dans le cadre de réponse à des appels d'offre nationaux, européens et internationaux. Elle pourrait également fournir un rapport régulier sur l'état de la recherche de la Faculté.

La création de la « Maison des sciences sociales » est un exemple de regroupement possible. La concrétisation actuelle de ce projet peut être une occasion de repenser l'organisation de la Faculté tant au point de vue des filières d'enseignement que du point de vue des politiques de la recherche.

La recherche au niveau doctoral doit être réorganisée et mieux articulée à des politiques de recherche. Cela permettrait une amélioration certaine des conditions de réalisation des thèses par ces jeunes chercheurs que sont les doctorants. Une réflexion d'ensemble devrait permettre de redéfinir la durée de la préparation des thèses, ainsi que leur encadrement.

A cet effet, il convient de repenser la politiques des écoles doctorales et l'organisation, par exemple, de doctoriales. De même qu'il paraît essentiel de favoriser la création d'une école doctorale en psychologie.

Enfin, la Faculté gagnerait à mener une vaste réflexion sur la politique de la relève, y compris sur la nécessaire mobilité des jeunes docteurs, peut être en favorisant les co-tutelles de thèse. De même, dans une politique globale de soutien et d'incitation à la recherche, elle pourrait considérer l'intérêt d'adosser tous les types de masters à des équipes ou unités de recherche .

Formation des étudiants

Le Comité d'experts souligne la forte participation des étudiants à la vie de l'Université et s'en félicite puisque celle-ci indique que ces derniers sont considérés comme des partenaires de la vie universitaire.

La formation doit prendre en compte certaines réalités qui sont inhérentes aux ajustements nécessaires dans la logique de la réforme de Bologne.

Ainsi, il convient notamment d'adapter la charge de travail exigée à la nécessité de conserver du temps libre permettant le travail seul et un gain en autonomie. Dans ce contexte, il est donc judicieux de repenser le système d'évaluation et d'acquisition des connaissances afin d'éviter un trop grand poids des examens.

Par ailleurs, dans l'esprit Bologne, la mobilité tant entre universités qu'entre universités et services non académiques (entreprises, etc.) est primordiale. Aussi l'apprentissage de langues vivantes bien structuré qui favorise cette mobilité doit-il être encouragé.

Une vaste réflexion – suivie d'action – doit se tenir autour de la question de l'employabilité des étudiants et des nouvelles dynamiques possibles entre l'Université et le marché du travail. Il convient en effet de favoriser des stages non académiques afin de permettre l'acquisition d'expériences avant l'obtention des diplômes.

Par ailleurs, cette réflexion sur les politiques de formation et les réalités sociologiques des étudiants ne peut se conduire sans le recueil d'un certain nombre d'indicateurs. Celui-ci doit être organisé afin de faciliter un suivi de cohortes.

Enfin, un point concerne à la fois la gestion, la recherche et la formation : les cahiers des charges des enseignants. Ces derniers doivent profiter de la flexibilité possible pour présenter un équilibre entre enseignement, recherche et fonctions administratives. Par exemple, certaines mesures peuvent être adaptées en fonction d'exigences requises par les différentes tâches des enseignants chercheurs : périodes sabbatiques, allègements de cours, dispenses de session d'examens, mobilité facilitée.

Réaction de la Faculté des sciences sociales et politiques aux recommandations des experts

La Faculté des Sciences sociales et politiques constate avec plaisir la communauté de points de vue concernant la procédure suivie, ainsi que l'importante convergence d'idées concernant les divers points à développer, tels qu'ils apparaissent déjà dans le plan d'action de la Faculté.

Organisation de la Faculté

Le Décanat souscrit pleinement à la proposition de réorganisation de la Faculté en unités moins nombreuse (la procédure est en cours). Il précise que cette réorganisation doit aussi contribuer, outre à une meilleure visibilité, une meilleure lisibilité et un meilleur fonctionnement dans les filières, à une amélioration substantielle de la communication de la Faculté, à l'interne comme à l'externe.

Il est par ailleurs nécessaire de souligner que la quasi absence de mention des liens que la Faculté entretient avec les services centraux est plus le fait de l'absence de mention

desdits services dans les canevas servant à l'auto-évaluation que la traduction d'un manque *effectif* de liens. Dans la réalité, les liens avec l'Université sont plus denses qu'ils n'apparaissent dans le rapport.

Mentionnons le DiDo, réunion régulière entre les sept Doyens des Facultés et la Direction, les différentes commissions consultatives de la Direction ou encore la représentation des différents corps de la Faculté au sein du Conseil de l'Université. Ces différentes instances favorisent les liens avec la Direction, mais aussi avec les autres Facultés.

Recherche

Le Décanat précise que certaines unités (IP, OSPS) élaborent déjà un rapport d'activités annuel. De plus, la Faculté a inclus dans son plan d'action la production annuelle d'un Rapport concernant la Recherche des différentes équipes.

Cette création d'une Commission Facultaire de la Recherche permettra, non seulement d'apporter un soutien et des informations aux chercheurs, mais aussi de suivre l'activité générale de recherche y compris la place des jeunes chercheurs et des écoles doctorales dans la Faculté.

Par ailleurs, un nouveau règlement d'engagement des assistants est actuellement mis en œuvre et doit permettre d'améliorer et de clarifier les conditions de réalisation de la thèse.

Formation

La faculté souligne que certaines recommandations formulées par le Comité d'experts sont déjà en voie de se concrétiser, notamment celles relatives à la politique des langues ou à la politique d'insertion des étudiants dans le monde professionnel.

Quant aux aménagements des cahiers des charges des enseignants chercheurs, la Faculté convient qu'il serait profitable de dégager un certain nombre de critères et de mesure permettant des adaptations flexibles. Il est précisé que la nouvelle réglementation permet d'accorder, sous certaines conditions, un congé scientifique tous les six ans (et non plus huit).

Pour conclure cette synthèse générale, le Décanat souligne la proximité entre analyses des experts et analyses des points à développer dans le rapport d'auto-évaluation de la Faculté. Cette proximité favorise une mise en œuvre du plan d'action rapide, concertée et progressivement agendée, permettant ainsi une amélioration de la qualité des services de notre Faculté.

Dorigny, le 20 septembre 2007

Le Doyen

Bernard Voutat